

Prévention et accompagnement pour entraîneurs et membres du UHCB.

Par le présent document, nous souhaitons informer et sensibiliser tous les membres du club (incl. proches, parents des juniors, ...) :

- Sur la politique interne en matière de violence et d'abus
- Que la prévention est au cœur de nos préoccupations
- Qu'une commission interne (CP) existe au sein du club pour traiter de ces sujets et vers laquelle il est possible de prendre contact et d'obtenir plus d'informations pour traiter de ces aspects.



Le UHCB s'engage pour la prévention et fait signer les personnes concernées les documents officiels de swissnihockey suivants :

- « Engagement Club protection des enfants UHCB »
- « Engagement coaches protection enfants »
- « Engagement philosophie de jeu UHCB »

Promotion de la santé et de l'activité physique

La pratique régulière d'une activité physique ou sportive a des effets positifs sur la santé. Elle contribue à prévenir les maladies et favorise le maintien de l'autonomie (voir *recomm.* [OFSP](#)).

Pratiquer du sport, c'est bien et surtout bénéfique pour la santé. Il faut toutefois respecter certaines règles de comportement, de sécurité, d'hygiène, d'alimentation, etc. (voir *recomm.* [Etat de Vaud](#))

Code de conduite entraîneurs

Les entraîneurs s'engagent à suivre le **règlement interne du club** en vigueur et particulièrement le point traitant du code de conduite. Ils sont également sensibilisés aux valeurs et à la charte d'éthique du sport de SwissOlympic et de l'Office fédéral du sport (OFSP).



Code de conduite : <https://www.swissolympic.ch/fr/athletes-entraîneurs/valeurs-ethique/code-of-conduct.html>

Charte d'éthique : <https://www.swissolympic.ch/fr/athletes-entraîneurs/valeurs-ethique/charte-ethique.html>

Violence

La violence revêt différentes formes. Elle sous-entend généralement la violence physique (p. ex. bagarre). Dans le quotidien sportif, toutefois, les moniteurs se trouvent beaucoup plus souvent confrontés à d'autres formes de comportement problématique.

<https://www.jugendundsport.ch/fr/themen/praevention/gewalt.html>



Abus sexuels

Le corps est au centre de l'activité sportive. Un bon entraînement repose sur une relation de confiance solide entre les moniteurs et les sportifs. Cette relation ne s'entend pas toutefois sans différentes formes de contact corporel susceptibles de revêtir différentes significations et d'avoir différentes fonctions.

<https://www.jugendundsport.ch/fr/themen/praevention/sexuelle-uebergriffe.html>

<https://www.swissolympic.ch/fr/athletes-entraîneurs/prevention/contre-les-abus-sexuels.html>



Au sein des associations de loisirs, beaucoup d'activités différentes sont proposées aux enfants et aux adolescents. Pour les encadrer, les associations peuvent s'appuyer sur un grand nombre de bénévoles qui s'engagent de manière positive. Cet engagement est basé sur la confiance et ne doit pas être perturbé par la crainte d'abus sexuels.

Pourquoi parler des abus sexuels dans les associations de loisirs

- Parce qu'il y a des risques spécifiques dans toutes les associations
- Parce qu'il y a dans chaque association des jeunes qui ont été ou qui sont encore concernés.
- Pour ne pas être démuné en cas de soupçons ou en cas d'abus sexuels avérés
- Parce que les associations sont des cibles pour des individus à tendance pédosexuelle

<https://www.vaudfamille.ch/N198435/pourquoi-parler-des-abus-sexuels-dans-les-associations-de-loisirs.html>

Commission de prévention (CP) :

Une commission dédiée à cette problématique est nommée au sein du club et assume le rôle de surveillance, d'information, et de contact de référence pour les membres, les entraîneurs, les proches et parents.



Commission de prévention	Alain Gaberell	079.205.79.72 – juniors@uhcbegnins.ch
	Solange Siegrist	079.674.58.95 – sol_siegrist@bluewin.ch
	Nadine Magnin	079.338.41.65 – nadine.magnin@bluewin.ch